



VISITEZ LE SITE WEB DE RÈGLEMENT
EN SCANNANT LE CODE QR FOURNI

Weremy v. Government of Manitoba
MANITOBA COURT OF KING'S BENCH

File No. CI 18-01-17220

**Doit porter le cachet
postal au plus tard
du 27 juin 2024**

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Il est obligatoire de signer le présent formulaire pour demander une indemnité (c'est-à-dire de l'argent) dans le cadre du règlement visant le Centre de développement du Manitoba (le « MDC »).

Avant de commencer, lisez le livret intitulé **Avis de règlement dans le cadre du recours collectif concernant le centre de développement du Manitoba**. Ce livret explique où trouver de l'aide pour remplir le formulaire.

L'administrateur des réclamations décidera si vous avez le droit de recevoir une somme d'argent. Son bureau est celui de l'administrateur du recours collectif concernant le MDC. Envoyez le formulaire à ce bureau avant le **27 juin 2024**. Après cette date, il sera trop tard.

Le formulaire est confidentiel et peut seulement être utilisé pour traiter votre réclamation ou dans les limites de la loi.

Veillez lire attentivement ce qui suit. Si vous ne comprenez pas tout, n'hésitez pas à demander des explications. Vous pouvez aussi demander de l'aide au bureau de l'administrateur des réclamations :

- Téléphone : 1-844-306-0263
- Courriel : info@MDCclassactionsettlement.ca

Un membre de votre famille ou une personne aidante peut remplir le formulaire. Cependant, le chèque sera fait à votre nom ou au nom de celui ou celle qui prend des décisions pour vous.

Vous aidez quelqu'un à remplir le formulaire? Utilisez le nom de la personne aidée. Vos réponses doivent parler d'elle, et non de vous. Faites signer la personne à la fin de la section A ou de la section B, selon le cas. Si elle ne peut pas le faire, apposez votre signature et écrivez votre propre nom à cet endroit.

Le formulaire se divise en quatre parties :

- (1) Vos renseignements
- (2) Section A
- (3) Section B
- (4) Si vous avez rempli le formulaire pour quelqu'un d'autre

Lisez toutes les lignes pour savoir lesquelles remplir. Vous n'avez pas à envoyer le formulaire tout de suite, mais vous devrez l'envoyer avant la date limite. Prenez le temps de vous souvenir de ce qui s'est passé et de l'écrire, et d'aller chercher les papiers qu'il faut pour votre réclamation.



FOR CLAIMS PROCESSING ONLY	OB <input type="checkbox"/>	CB <input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> DOC <input type="radio"/> LC <input type="radio"/> REV	<input type="radio"/> RED <input type="radio"/> A <input type="radio"/> B
----------------------------------	-----------------------------	-----------------------------	--	---

(1) Vos renseignements

Pour demander une indemnité dans le cadre du règlement, il est obligatoire de remplir la présente partie et la section A ou la section B.

Mon prénom est :

N'écrivez pas votre surnom.

Mon deuxième prénom est :

Si vous n'en avez pas, laissez la ligne vide.

Mon nom de famille est :

Par le passé, j'ai porté le ou les noms suivants :

Si vous n'avez jamais porté un autre nom, laissez la ligne vide.

Jour de ma naissance :

Année(s) de résidence au MDC :

Si vous résidez toujours au MDC, Merci de remplir ce cercle.

C'est à cette adresse que je veux recevoir les lettres et les chèques liés à ma réclamation.

Rue et numéro de porte :

Numéro d'appartement (si vous en avez un) :

Ville :

Province :

Code postal :

Pays :

Si le bureau de l'administrateur des réclamations a besoin de me parler, je veux qu'il utilise ce numéro ATS ou de téléphone :

Indicatif régional : ATS **ou** téléphone :

Si vous n'avez pas de numéro ATS **ou** de téléphone, laissez la ligne vide ou écrivez le numéro d'une personne à qui vous faites confiance.

Mon adresse courriel :

Si vous n'en avez pas, laissez la ligne vide.

Si quelqu'un prend des décisions à votre place, écrivez son nom ici :

Si vous voulez une copie des excuses formulées par le gouvernement du Manitoba pour l'exploitation du MDC, Merci de remplir ce cercle.



(2) Section A

Je remplis ce cercle parce que j'ai subi de mauvais traitements quand je vivais au MDC. ●

Vous pouvez signer la section A. En signant, vous faites une déclaration solennelle. En signant, vous dites ce qui suit :

- Vous avez lu tout le formulaire avant de le signer. **[OU]** Quelqu'un vous a aidé à remplir le formulaire. Avant que vous signiez, cette personne vous a lu tout ce qu'elle avait écrit dans le formulaire.
- Vous considérez que tout ce que vous avez écrit dans le formulaire est vrai. Vous avez écrit ce que vous saviez.
- Si le bureau de l'administrateur des réclamations s'aperçoit que vous avez écrit quelque chose de faux, vous risquez de ne pas recevoir d'argent du tout.

« J'affirme solennellement que ces informations sont vraies. »

Signez ici : _____

Dated (jj/mm/aaaa) : _____

Écrivez votre nom ici : _____

(3) Section B

Si vous remplissez cette section, vous recevrez peut-être plus d'argent. Vous ne pouvez pas remplir à la fois la section A et la section B. Vous devez choisir.

Il existe toutes sortes de mauvais traitements. Voici des exemples :

- Vous frapper avec la main ou avec quoi que ce soit.
- Vous donner des coups de pied ou des claques, vous pincer ou vous étrangler.
- Vous faire assez mal pour que vous deviez aller chez le médecin, à l'hôpital ou à l'infirmierie.
- Vous faire assez mal pour que vous ayez besoin de quelques jours de repos.
- Vous faire une cicatrice ou un bleu, vous briser un os ou une dent ou vous blesser d'une autre manière.
- Vous faire perdre connaissance (vous évanouir).
- Vous menacer de vous faire mal ou de faire mal à vos amis, proches ou animaux, même si personne n'est blessé par la suite.
- Vous forcer à faire à quelqu'un d'autre l'une des choses nommées plus haut.

Les mauvais traitements peuvent aussi être sexuels. Voici des exemples :

- Vous faire des attouchements sexuels ou vous forcer à en faire à quelqu'un d'autre.
- Vous embrasser de force.
- Vous forcer à vous toucher de manière sexuelle.
- Vous forcer à regarder, à écouter des choses qui ont rapport avec le sexe, ou à en parler.



Avez-vous des photos qui montrent ce que vous avez subi, ou bien des lettres ou des papiers qui en parlent?

Si oui, vous pouvez les envoyer avec ce formulaire. Vous pouvez envoyer des papiers venant de médecins, de thérapeutes, de membre de votre famille, d'amis, de personnes aidantes ou d'autres gens qui savent ce qui vous est arrivé. Toutes ces personnes peuvent écrire une lettre disant que vous souffrez encore des mauvais traitements subis. Les lettres, papiers et photos peuvent dater du temps où vous viviez au MDC ou être plus récents. Dans la plupart des cas, il n'y a pas d'autre document à envoyer que le formulaire de réclamation. Vous devrez ajouter des documents dans les cas suivants :

Preuve médicale requise pour certaines réclamations liées à une agression sexuelle

Si vous demandez une indemnité pour une agression sexuelle qui a causé une blessure psychologique grave, des éléments de preuve médicale peuvent vous aider à recevoir un plus gros montant. Pour savoir si des éléments de preuve médicale sont requis dans votre cas, consultez la grille d'indemnisation jointe au livret intitulé **Avis de règlement dans le cadre du recours collectif concernant le centre de développement du Manitoba**. Si vous n'êtes pas certain(e) de devoir inclure des éléments de preuve médicale dans votre réclamation, veuillez communiquer avec le bureau de l'administrateur des réclamations.

Preuve documentaire requise pour faire une réclamation au nom d'une personne décédée

Si vous présentez une réclamation de type B au nom d'une personne qui a résidé au MDC et qui est décédée **après** le 31 octobre 2016, vous devez y joindre, comme preuve de l'agression sexuelle ou physique, des documents médicaux, audiovisuels ou autres montrant que cette personne, de son vivant, a parlé à quelqu'un des blessures ou mauvais traitements décrits dans le présent formulaire.

Vous devez signer dans le bas si vous avez rempli la section B. En signant, vous faites une déclaration solennelle. En signant, vous dites ce qui suit :

- Vous avez lu tout le formulaire avant de le signer. **[OU]** Quelqu'un vous a aidé à remplir le formulaire. Avant que vous signiez, cette personne vous a lu tout ce qu'elle avait écrit dans le formulaire et tout ce que disaient les papiers à envoyer avec le formulaire.
- Vous considérez que tout ce que contient le formulaire est vrai.
- Si le bureau de l'administrateur des réclamations s'aperçoit que vous avez écrit quelque chose de faux, vous risquez de ne pas recevoir d'argent du tout.

« J'affirme solennellement que ces informations sont vraies. »

Signez ici : _____ Dated (jj/mm/aaaa) : _____

Écrivez votre nom ici : _____

Si vous avez rempli le formulaire vous-même, rendez-vous à la fin du formulaire.



**(4) Si vous avez rempli le formulaire pour quelqu'un d'autre
Merci de répondre aux questions suivantes.**

Comment vous appelez-vous?

Quelle est votre adresse?

Rue et numéro de porte :

Numéro d'appartement (si vous en avez un) :

Ville :

Province :

Code postal :

Pays :

Quel est votre numéro ATS **ou** de téléphone?

Indicatif régional : ATS **ou** téléphone :

 — —

Quelle est votre adresse courriel?

Remplissez le cercle ou les cercles si vous êtes :

- Membre de la famille.
- Personne aidante.
- Organisme d'aide. Quel est le nom de l'organisme?
- Avocat(e). Quel est le nom de votre cabinet d'avocats ou de votre clinique juridique?
- Tuteur et curateur public.
- Décideur(se) au nom d'autrui ou mandataire d'une personne qui, selon un avis juridique, n'est pas capable de prendre des décisions d'argent.

Si vous êtes décideur(se) au nom d'autrui, vous devez joindre au formulaire :

1. l'avis de décision et l'acte de nomination ; et
2. le renouvellement du statut de décideur au nom d'autrui, s'il y a eu renouvellement.

- Exécuteur(trice) testamentaire ou fiduciaire d'une personne qui a résidé au MDC et qui est décédée **après** le 31 octobre 2016. Si vous représentez une succession, vous devez fournir les documents suivants avec le formulaire de réclamation :

Si vous êtes un représentant d'une succession, vous devez inclure les documents suivants avec ce formulaire de réclamation.

1. lettres d'administration ;
2. lettres d'administration avec testament en annexe ; lettres d'homologation ;
3. ordonnance d'administration sommaire au sens de l'article 47 de la *Loi sur la pratique relative aux successions devant la Cour du Banc du Roi*.

- Autre (précisez) :

Si vous prenez des décisions pour le demandeur, si vous avez une procuration ou si vous êtes l'exécuteur ou le fiduciaire de la succession du demandeur, vous devez fournir des documents qui prouvent que vous avez le droit d'agir au nom de cette personne.



Fin du formulaire

Vous devez maintenant envoyer votre formulaire. Assurez-vous d'avoir :

- signé la section A ;
- mis tout ce que vous vouliez à la section B et signé cette section aussi.

À présent, lisez la dernière partie.

Il y a certaines choses à savoir avant d'envoyer le formulaire.

D'abord, vous devez l'envoyer d'ici le **27 juin 2024**.

Vous pouvez le faire par courriel ou par la poste, à l'adresse :

**MWQ Claims Administrator
P.O. Box 3355
London, ON N6A 4K3**

Email : info@MDCclassactionsettlement.ca

Si vous ne présentez pas votre formulaire avant le 27 juin 2024, vous n'aurez pas d'indemnité.

- Gardez une copie de tout ce que vous envoyez, et :
- notez, avec cette copie, la date à laquelle vous avez posté le formulaire, si vous l'avez envoyé par la poste ;
- gardez le courriel, si vous l'avez envoyé par courriel, car la date y est notée.

N'envoyez **pas** le formulaire au tribunal.

Si vous avez des questions, vous pouvez demander l'aide du bureau de l'administrateur des réclamations, par téléphone ou par courriel.

- Téléphone : 1-844-306-0263
- Courriel : info@MDCclassactionsettlement.ca

